

Refus de demande de naturalisation

Par moun1508, le 21/03/2015 à 12:28

Bonjour,

On vient de refuser la demande de nationalité Française à mon mari pour motif "instabilité financière". Effectivement, depuis 4ans mon mari n'arrive pas à trouver un travail stable malgré ses diplômes obtenus en France (Bac + 6). Je suis moi même de nationalité Française, est ce qu'il y a moyen d'utiliser la voix de recours en mettant en avant le fait qu'il soit marié à une Française ou il est plus sage d'attendre 2 ans pour faire une nouvelle demande de naturalisation par mariage cette fois. Merci.